

# SAS Un Deux Toits Soleil

## Assemblée Générale du 30 mars 2022

Les sociétaires se sont réunis à la Maison de l'Environnement, 14 av Tony Garnier 69007 Lyon, pour délibérer sur les questions de l'ordre du jour notifié par mail le 8 mars 2022.

### Présents et représentés :

**Collège Citoyens :** 29 sociétaires présents, 36 ayant donné leur pouvoir et 28 ayant voté par mail, soit un total de **93 sociétaires citoyens** présents ou représentés sur 251,

**Collège Partenaires :** 4 présents ou représentés sur 9 (3 CIGALUIRE, CIGALES RIEUSE),

**Collège Collectivités :** 2 présents sur 3 (Métropole et Bron).

Soit **99 sociétaires présents ou représentés** pour un quorum de 66 (1/4 des sociétaires).

### Ordre du jour :

- Rapport d'activité 2021 et perspectives,
- Critères de choix d'un site,
- Rapport de gestion 2021,
- Les sociétaires au 31 déc. 2021,
- Evolution du taux de CCA,
- Besoin de financement saison 2.3 et 2.4
- Vote des résolutions :
  - Approbation des comptes annuels,
  - Approbation de l'augmentation de capital,
  - Affectation du résultat,
  - Approbation du nouveau taux du CCA,
  - Approbation des critères de choix d'un site,
  - Election des 3 représentants du collège citoyen au Conseil de gestion.

### Déroulé

Un constat notable : après plusieurs années de forte implication des quelques « bénévoles historiques » depuis le début de l'aventure, l'année 2021 a permis à beaucoup d'autres bénévoles de prendre leur place, de s'impliquer dans diverses actions, ce qui permet d'envisager sereinement le futur !

Puis présentation du rapport d'activité, avec 3 années pleines pour les 10 premiers sites de 9 kWc mis en service en 2017/2018, et démarrage de 3 sites de la saison 2, plus importants (Bron 36 kWc, St-Priest 71 kWc et Communay 36 kWc). L'année 2022 devrait voir la mise en service de 3 nouveaux sites : Vaulx en Velin (36 kWc), Trévoux (60 kWc) et le CROUS (100 kWc), puis dans la foulée en 2022 ou 2023 Villeurbanne Lazare Goujon et la Chaufferie de Surville.

Proposition de clarifier la sélection de nouveaux sites, notamment en écartant a priori les sites privés où le PV est déjà imposé par le PLUH car on n'amènerait aucune plus-value en EnR.

Les projets territoriaux (Val de Saône, Dardilly et Villeurbanne) se poursuivent et prennent forme, le projet « accélération » en partenariat avec l'association Coopawatt a certainement favorisé l'implication plus forte de nouveaux bénévoles. Et le projet « Contractant Général PhotoVoltaire (CGPV) » a réduit sa voilure en visant d'abord une mutualisation des AMO et des achats groupés entre plusieurs projets citoyens.

Une nouveauté, le projet « Powerty » nous ouvrirait à d'autres énergies renouvelables (chaleur bois), il s'agirait de tiers financement pour le chauffage de ménages précaires. Le modèle doit être encore affiné mais Habitat et Humanisme serait partant.

Encore de nouvelles actions pédagogiques en partenariat avec HESPUL et quelques nouveautés dans l'animation et la communication (rando-vélo autour de nos sites, une rencontre mensuelle conviviale, webinaire, vidéos sur les chantiers, ...).

## Vote des résolutions


- Approbation des comptes annuels : 99 pour, 0 contre, 0 abstention,
- Augmentation du capital à 220 165 € : 99 pour, 0 contre, 0 abstention,
- Affectation du résultat : « Report à nouveau » du bénéfice (7482 €) : 99 pour, 0 contre, 0 abstention,
- Approbation de la nouvelle prime d'émission : 99 pour, 0 contre, 0 abstention,
- Approbation du nouveau taux du CCA à 2,2%, suite à l'évolution du livret A : 98 pour, 0 contre, 1 abstention,
- Autoriser les emprunts bancaires auprès de la Caisse d'Epargne pour 125 k€ pour la saison 2.3 (Lyon CROUS et Villeurbanne Lazare Goujon) et 53 k€ pour la saison 2.4 (Lyon Surville et Villeurbanne Kaufman&Broad) : 99 pour, 0 contre, 0 abstention,
- Approbation des critères de choix d'un site : 99 pour, 0 contre, 0 abstention,

## Renouvellement du Conseil de gestion

Le mandat des représentants du collège des partenaires (Yves Durieux) et des collectivités locales (Sylvain GODINOT) arrivait à échéance de cette AG.

Ils se sont représentés et ont été réélus à l'unanimité par les membres de leurs collèges respectifs.

L'AG est clôturée.

lc 3/4/22  


**Un Deux Toits Soleil**  
SAS à capital variable  
**Chez l' A.L.E.C**  
12 et 14 Avenue Dutrievoz  
69100 VILLEURBANNE  
821 347 531 RCS LYON